

# FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	Tide Glyphosate 540
<b>Numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire</b>	35339
<b>Utilisation recommandée</b>	Herbicide
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Voir l'étiquette du produit
<b>Identificateur de fournisseur canadien</b>	Tide International Canada, Inc. 102-245, Hanlon Creek Boulevard Canada
<b>Numéro de téléphone</b>	+1 866 699 7717
<b>Envoyer un courriel</b>	Non disponible
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	1-800-424-9300 (CHEMREC)

## 2. Identification des dangers

<b>Risques pour la santé</b>	Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
<b>Éléments d'étiquette</b>		
<b>Mot de signal</b>	Avertissement	
<b>Mentions de danger</b>	H315	Provoque une irritation de la peau.
	P264	Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation
	P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection pour les yeux ou le visage.
<b>Conseils de prudence</b>	P302 + P352	SI SUR LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau
	P332 + P317	Si une irritation de la peau survient : Demandez conseil/attention à un médecin.
	P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
<b>Autres dangers</b>	Poisons Schedule S5	

## 3. Composition/renseignements sur les ingrédients

<b>Nom chimique</b>	<b>Nom commun et synonymes</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Content (w/v)</b>
Glyphosate	Sans objet	1071-83-6	540 g/L
Tensioactif	Sans objet	/	Solde

# FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

## 4. Mesures de premiers soins

### Conseils généraux

#### Si inhalé

Consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Retirer la personne touchée à l'air frais jusqu'à ce qu'elle soit rétablie  
Retirer les vêtements contaminés et laver la peau avec de l'eau et du savon.

#### En cas de contact visuel

Laver soigneusement les zones touchées avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### Si avalé

Si vous êtes dans les yeux, maintenez les paupières ouvertes et lavez avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Consulter un médecin.

Ne pas provoquer de vomissements en cas d'ingestion; consulter immédiatement un médecin et montrer ce contenant ou cette étiquette.  
Faire tous les efforts possibles pour éviter que le vomi ne pénètre dans les poumons en plaçant soigneusement le patient. Ne donnez rien par la bouche à une personne semi-consciente ou inconsciente. Donnez un verre d'eau.

#### Installations de premiers soins :

Si un empoisonnement se produit, contactez un médecin.

#### Conseils au médecin :

Traiter de façon symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre les incendies

### Milieu d'extinction approprié

En cas d'incendie, le produit ne brûlera pas. Choisir la médiation d'extinction en fonction du matériau brûlant. Eau, mousse, dioxyde de carbone ou produit chimique sec

Rester à l'opposé du vent.

Ce produit, ou les solutions de pulvérisation de ce produit, réagissent avec des contenants et des réservoirs en acier galvanisé ou non revêtu (sauf en acier inoxydable) pour produire de l'hydrogène gazeux qui peut former un mélange de gaz hautement inflammable ou explosif.  
En cas d'incendie majeur, pourraient évoluer des oxydes d'azote ou de phosphore.

Il peut être nécessaire de porter un appareil respirant si le matériau est impliqué dans des incendies, en particulier dans des espaces confinés.

EMPÊCHER L'EAU DE FEU DE PÉNÉTRER DANS LES DRAINS  
OU

PLANS D'EAU.

## 6. Mesures de rejet accidentel

### Précautions personnelles, équipement de

## FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

**protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éloignez les personnes non autorisées.

Éviter tout contact avec le produit renversé ou les surfaces contaminées.

Absorber avec un matériau absorbant inerte (p. ex., sable, gel de silice, acide

binder, universal binder, sawdust). Ramasser et transférer le produit dans un contenant correctement étiqueté et hermétiquement fermé. Conserver dans des conditions appropriées, conteneurs fermés pour élimination. Nettoyer les sols et les objets contaminés

En respectant scrupuleusement les réglementations environnementales. Contenir le déversement et l'absorber avec de l'argile, du sable, du sol ou des absorbants exclusifs (comme la vermiculite).

Recueillir dans des contenants fermés à couvercle ouvert pour élimination.

Un nettoyage final avec un dégraissant ou un détergent est conseillé.

Empêcher l'entrée dans les drains, les cours d'eau ou les égouts

Pour l'élimination, voir la section 13.

**Déversements et élimination****Précautions environnementales****Référence à d'autres sections****Précautions pour une manipulation sûre**

Pour les conseils d'hygiène et l'équipement de protection individuelle (EPI), voir la section 8.

**Conditions de stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités**

Entreposer dans le contenant d'origine fermé, dans un endroit sec et bien aéré à l'abri de la lumière directe du soleil.

Gardez le contenant bien fermé et ne stockez pas avec des semences, des engrains ou denrées alimentaires.

**Autres renseignements**

Toujours lire l'étiquette et toute notice avant utilisation.

**7. Manutention et stockage****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Aucune norme d'exposition n'a été établie pour ce produit.

**Contrôles techniques appropriés**

Aucune ventilation spéciale requise

Lors de l'ouverture du contenant, de la préparation du spray et de l'utilisation

**Équipement de protection individuelle**

vaporisation préparée, porter une combinaison en coton boutonnée au cou et au poignet (ou des vêtements équivalents) et un chapeau lavable, des gants en nitrile ou en PVC de la longueur du coude et un écran facial ou des lunettes

## FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

**Mesures d'hygiène**

Après chaque journée d'utilisation, laver les vêtements et le matériel de sécurité contaminés. Après utilisation et avant de manger, de boire ou de fumer, lavez soigneusement vos mains, vos bras et votre visage avec du savon et de l'eau.

**Formation spéciale**

Vérifier les règlements des États ou territoires qui exigent que les personnes qui utilisent des pesticides dans leur travail ou leur entreprise aient suivi une formation sur l'application des matériaux.

**9. Propriétés physiques et chimiques****État physique**

Liquide

**Couleur**

Jaune pâle

**Odeur**

Inodore

**Point de fusion et point de congélation**

Non disponible

**Point d'ébullition, ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition**

Non disponible

**Inflammabilité**

Matériaux incombustible

**Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité**

Non disponible

**Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité**

Non disponible

**Point d'éclair**

&gt;106 °C

**Température d'auto-allumage**

Non disponible

**Température de décomposition**

Non disponible

**pH**

4.0-8.5

**Viscosité cinématique**

Non disponible

**Solubilité dans l'eau**

Soluble

**Coefficient de partage - n-octanol/eau**

Non disponible

**Pression de vapeur**

Non disponible

**Densité et densité relative**

Non disponible

**Gravité spécifique**

1,3756 0,0004 à 20 1 °C

**Propriétés explosives**

Non disponible

**10. Stabilité et réactivité**

Corrosif pour l'acier doux, l'acier galvanisé et le zinc.

Non corrosif pour l'acier inoxydable, le polyéthylène et les plastiques.

Ne pas mélanger.

stocker ou appliquer le produit ou les solutions de pulvérisation du produit dans des conteneurs ou des réservoirs en acier galvanisé ou en acier non doublé (sauf l'acier inoxydable).

**Matériel incompatible**

La polymérisation dangereuse n'est pas possible

## FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière directe du soleil.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Acier galvanisé, acier au carbone, acier doux non doublé
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	En cas d'incendie : voir section 5

**11. Information toxicologique****Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë**

<b>Aiguë orale (rat)</b>	DL50 > 5000 mg/kg
<b>Aiguë cutanée (lapins)</b>	DL50 > 2000 mg/kg
<b>Inhalation aiguë (rats)</b>	LC <sub>50</sub> > 5.4154 mg/l
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Léger irritant
<b>Minutes d'exposition</b>	Non disponible
<b>Valeur de l'érythème</b>	Non disponible
<b>Valeur d'oedème</b>	Non disponible
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non irritant
<b>Valeur d'opacité cornéenne</b>	Non disponible
<b>Valeur de lésion de l'iris</b>	Non disponible
<b>Valeur de rougissement conjonctival</b>	Non disponible
<b>Récupérer les jours</b>	Non disponible
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Pas un sensibilisateur cutané (cobayes).
<b>Autres informations</b>	Non disponible

**12. Information écologique**

<b>Écotoxicité</b>	Toxicité aiguë - CL <sub>50</sub> (96h) pour les poissons zèbres > 100 mg p.a./L. Toxicité aiguë - Oiseaux LD <sub>50</sub> pour la caille du Japon est >2000 mg/kg Toxicité aiguë - DL <sub>50</sub> chez les abeilles domestiques > 207,4 µg/abeille
<b>Persistante et dégradabilité</b>	Les études d'adsorption indiquent que le glyphosate a une très faible mobilité.
<b>Effets nocifs connus sur la Environnement</b>	La demi-vie moyenne du glyphosate sur le terrain est de 47 jours. Nocif pour les poissons et autres organismes aquatiques (principalement dû à au tensioactif).
<b>Autres précautions</b>	Ne pas pulvériser par vent fort. Ne pas contaminer les barrages, les

# FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

## Protection de l'environnement

cours d'eau ou égouts avec ce produit.

Le glyphosate est un herbicide à contact non sélectif. La dérive de pulvérisation peut causer des dommages, lire l'étiquette pour plus d'informations.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Il n'est pas acceptable d'éliminer le produit concentré sur place.

Idéalement, le produit devrait être utilisé pour son usage prévu. Si le produit doit être éliminé, adressez-vous aux autorités locales qui collectent régulièrement des produits chimiques indésirables.

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Triple ou de préférence des récipients à rinçage sous pression avant élimination. Ajouter des rinçages au réservoir de pulvérisation.

Si vous recyclez, remettez le bouchon et retournez les contenants propres au recyclleur ou au point de collecte désigné.

Si vous ne recyclez pas, casser, écraser ou perforer et livrer des emballages vides pour une élimination appropriée dans une installation de gestion des déchets approuvée.

Si une installation de gestion des déchets approuvée n'est pas disponible, enterrer l'emballage vide à 500 mm sous la surface dans une fosse d'élimination spécialement marquée et installer à cet effet à l'abri des voies navigables, de la végétation souhaitable et des racines d'arbres, conformément aux dispositions locales pertinentes, règlements des gouvernements d'État ou de territoire. Les contenants vides et le produit ne doivent pas être brûlés. DrumMUSTER est le programme national de collecte et de recyclage des conteneurs chimiques vides, nettoyés, destinés à la production de cultures non retournables et à la santé animale dans les exploitations. Si l'étiquette de votre conteneur porte le symbole drumMUSTER, rincer trois fois le conteneur, appeler votre conseil local et offrir le conteneur pour la collecte dans le programme.

Contenants à retourner : contenu vide entièrement dans l'équipement d'application.

Replacer le bouchon, fermer toutes les vannes et retourner au point d'alimentation pour le remplissage ou le stockage.

## 14. Information sur les transports

### Information sur le transport

Il est de bonne pratique de ne pas transporter de produits chimiques agricoles avec aliments, matières premières alimentaires et aliments pour animaux

### Stockage et transport

Considéré comme non dangereux pour le transport par le code

## FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

---

australien pour Transport de marchandises dangereuses par route et rail.

### 15. Renseignements réglementaires

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur le danger qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

POISON

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

### 16. Autres renseignements

<b>Date d'émission</b>	Novembre 19, 2025
<b>Date de révision</b>	Novembre 19, 2025
<b>Numéro de version</b>	1,1
<b>Autres renseignements</b>	Pour obtenir une FDS mise à jour, veuillez communiquer avec le fournisseur ou le fabricant indiqué sur la première page du document.
<b>Disclaimer</b>	Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont fondées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, n'est faite à l'égard des informations contenues dans le présent document. Tide International Canada, Inc. décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou aux dommages accessoires ou consécutifs découlant de l'utilisation de ces données.
<b>Préparé par</b>	Tide International Canada, Inc.